

**DECISION N° 59-2023**

**Portant validation de devis de la société TEAM RESEAUX pour le passage en éclairage LED du terrain d'honneur du rugby**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de la société TEAM RESEAUX concernant le remplacement des projecteurs actuels par 8 projecteurs à LED sur le terrain d'honneur du rugby ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis n°22387 de la société TEAM RESEAUX d'un montant total de 25 089,74 euros HT.